

Saint-Christol, berceau de "Partage", première cuvée de Patrick Sébastien

HÉRAULT

L'animateur-humoriste a confié à son beau-frère Jean-Marc Speziale, et aux vigneronns de la cave de Saint-Christol, le soin d'élaborer un vin plaisir à un prix raisonnable. "Partage" est né.

Jean-Pierre Souche
jpsouche@midilibre.com

Les premières bouteilles d'une cuvée historique sont sorties de la cave coopérative de Saint-Christol (Hérault) vendredi. "Partage", ce n'est pas seulement une nouvelle production en appellation Languedoc-Saint-Christol. C'est avant tout le premier vin signé Patrick Sébastien. L'histoire de cette première aventure bacchique pour l'animateur est d'abord familiale. Cette cuvée n'aurait sans doute jamais vu le jour sans la proximité et la complicité avec son beau-frère Jean-Marc Speziale (il vit avec sa sœur et fut, il y a treize ans, le concepteur du vin des philosophes plus connu sous le nom de "Vin de Merde").

Jean-Marc Speziale, qui travaille depuis 2018 avec la cave de Saint-Christol, située sur la nouvelle commune d'Entre-Vignes, a concrétisé un souhait maintes fois exprimé par Patrick Sébastien : créer son vin. Une concrétisation qui, toutefois, n'allait pas forcément de soi. De fait, "Partage", ce n'est pas uniquement une histoire familiale. La première cuvée de Patrick Sébastien est aussi et avant tout l'histoire d'une osmose avec la cave coopérative de Saint-Christol. Celle-ci coche, en effet, de nombreuses cases qui correspondent à ce qu'attendait l'ani-

mateur. « En venant ici, je me suis rapproché d'un terroir, de bons procédés, d'un vin assez famille. On est sur une cave à taille humaine (lire ci-dessous), raconte Jean-Marc Speziale. Patrick a été souvent sollicité pour faire du vin. Il a toujours refusé. D'abord parce que sa volonté était de le faire dans une région qu'il adore, qu'il connaît depuis son enfance. » Mais pas seulement. Le concept de "Partage" est à des années-lumière de celui des célébrités qui, souvent par opportunisme, ont investi ces dernières années dans le milieu du vin. « Il voulait un produit qui correspond à sa philosophie. Il n'y a pas sa photo sur l'étiquette mais un texte qu'il a écrit et où il décrit son vin. Il y est question de bonheur et de partage », résume Jean-Marc Speziale.

Un propos qui complète le président de la cave coopérative de Saint-Christol, Camille Nour-



Patrick Sébastien cet été, en famille, avec les responsables de la cave coopérative de Saint-Christol. DR

rit : « Avant de parler business avec Patrick Sébastien, nous lui avons demandé de venir ici pour savoir ce qu'il voulait

vraiment. » Le comédien est discrètement passé par Saint-Christol en juillet, puis à nouveau en août, pour parler de sa conception de la cuvée et réaliser la première base d'assemblage. Il a alors manifesté son envie pour « un vin accessible, à partager ». Il a également été beaucoup question de vinification. « Ici, nous produisons des vins structurés, avec des tanins, mais faciles à boire. Or, en vinification, sur un même terroir, il est possible de concevoir pas mal de profils de vins différents. Il était donc important de savoir ce que Patrick Sébastien attendait précisément », explique le prési-

dent de la cave coopérative. Le souhait de Patrick Sébastien peut se résumer en deux phrases : « Il voulait le vin du dimanche. Un vin pour prendre plaisir avec un prix raisonnable », décrit Jean-Marc Speziale. « Avec "Partage", on est sur un Languedoc-Saint-Christol avec cette notion de terroir. On a sélectionné des vignes en syrah, grenache et carignan et on a poussé un peu la maturité », glisse Camille Nourrit. Ensuite, le soleil du Midi, le terroir languedocien, le professionnalisme des vigneronns et des œnologues de Saint-Christol et celui de Jean-Marc Speziale ont fait le reste. Avec bonheur.

DÉCRYPTAGE

Distribution : première vague

La commercialisation de "Partage" devrait se faire en deux temps. Pour l'heure, c'est une première vague "intime", essentiellement à travers la cave coopérative. « On se donne le temps car il y a les contraintes liées au Covid-19, des pré-commandes à satisfaire », précise Jean-Marc Speziale. Ensuite, un deuxième lancement pourrait avoir lieu d'ici fin novembre. En attendant, pour tous renseignements sur la commercialisation, il faut contacter le 06 11 52 73 94.

Embouteillage depuis le 29

La mise en bouteille de la cuvée "Partage" a débuté ce jeudi à la cave de Saint-Christol. Pour cette première, 5 000 bouteilles sont prévues. Pourquoi 5 000 ? « Quand j'ai créé le concept du "Vin de Merde", j'ai produit 5 000 bouteilles dans un premier temps et ça m'a bien réussi », sourit Jean-Marc Speziale, en précisant : « En plus, Patrick Sébastien était assez humble sur ce produit. »

Un prix encore à ajuster

« Le prix n'est pas complètement établi, il sera affiné au plus juste en respectant la volonté de Patrick Sébastien d'un vin plaisir sans dépense excessive », précise le concepteur.

Une cave « à taille humaine »

HISTOIRE Camille Nourrit, président de la cave des vigneronns de Saint-Christol, souligne que « la cave coopérative de Saint-Christol a fait le choix et le pari de se focaliser sur les produits conditionnés. Elle valorise son terroir par la vente directe (70 %) ou des partenaires locaux. » C'est ainsi qu'aujourd'hui, Saint-Christol est l'une des trois plus petites caves coopératives de la région, avec seulement quelque 180 ha de vignes sur les communes de Saint-Christol et Saint-Sériès devenues désormais la commune d'Entre-Vignes. Les vins de Saint-Christol sont commercialisés en appellation d'origine Languedoc, dont une moitié en Languedoc-Saint-Christol.



Le dernier hommage de Nîmes à Jean Matouk

OBSÈQUES Ce samedi matin, à peine 70 proches ou personnalités, espacées dans la nef de l'église Sainte-Perpétue de Nîmes, ont assisté aux obsèques de Jean Matouk. Aux premiers rangs, l'ancienne ministre Georgina Dufoix, le préfet Lauga ou encore le maire Jean-Paul Fournier. Issu d'une famille libanaise, cet ancien garçon boucher devenu conseiller d'économie de François Mitterrand a été emporté par le Covid à l'âge de 83 ans, trois mois après le décès par la même raison de son épouse, Marie-Françoise. Ceux qui se succèdent au pupitre ont raconté « l'humaniste », « l'intellectuel éclectique, curieux de toutes les choses de l'esprit ». Avant que ses intimes ne l'accompagnent à sa dernière demeure, au cimetière Saint-Baudile, ses huit petits-enfants ont déposé un lumignon sur le cercueil recouvert du drapeau tricolore.

PHOTO M. LACOUANÈRE

L'évêque de Toulouse condamne la liberté de blasphémer

CARICATURES

Monseigneur Le Gall ne veut plus « qu'on se moque des religions ». Vives réactions à gauche.

Des déclarations fort peu habituelles pour un archevêque d'une France laïque. Vendredi, Monseigneur Robert Le Gall, archevêque de Toulouse, s'est publiquement prononcé contre le droit de blasphémer les religions. Interrogé au micro de France Bleu Occitanie, notamment sur l'attentat perpétré dans une église de Nice, l'archevêque de Toulouse estime que l'on « met de l'huile sur le feu » avec des caricatures. « On ne peut pas se permettre de se moquer des religions », a-t-il estimé. Deux semaines après l'assassinat de Samuel Paty, mort pour avoir enseigné la liberté d'expression à ses élèves en leur montrant des caricatures de Mahomet, ces mots peuvent choquer. Pour rappel, le délit de blasphème a été aboli en France en 1881. « Il faudrait

apaiser tout cela, parce que ces caricatures sont contre les musulmans, mais aussi contre la foi chrétienne », a-t-il déclaré, assurant qu'il serait plus prudent d'arrêter de les diffuser. « On voit les conséquences », a-t-il ajouté, estimant que la liberté d'expression « a des limites ». « Vous voyez ce que ça donne. » Il s'est ensuite prononcé contre la liberté de blasphémer les religions, affirmant : « On ne se moque pas impunément des religions. »

Mélenchon : « Les digues sautent »

Ses propos ont déclenché un débat de polémique. Sur son compte Twitter, la présidente PS de la Région Occitanie Carole Delga a réagi. « La laïcité, la liberté d'expression et le droit de critiquer toute institution



Monseigneur Le Gall, vendredi, sur France Bleu Occitanie. PHOTO F.B.O.

religieuse sont indissociables de notre pacte démocratique et républicain. Ce n'est pas négociable ! », déclare-t-elle. Cette prise de position de l'archevêque a aussi fait bondir Georges Méric, le président socialiste du conseil départemental de Haute-Garonne. « Cette déclaration constitue un recul dans le processus de sécularisation de la religion catholique,

réagit-il dans un communiqué. La liberté de blasphémer n'est pas un acte licencieux, mais appartient au droit de notre République, confirmant la liberté de penser et d'expression. » Par ailleurs, l'insoumis en chef Jean-Luc Mélenchon a également fait part de son indignation. « Les digues sautent. Un évêque excuse les crimes », a-t-il asséné sur son compte Twitter.